



Communiqué de presse, Paris le 14 avril 2008

Conférence sur la politique PME des pays membres de l'Union Européenne
La Commission Européenne choisit le Pacte PME

La Slovénie accueille les 3 et 4 juin prochains, une conférence sur la politique PME des États membres de l'Union européenne. Cet événement, organisé conjointement avec la Commission européenne, a pour vocation de favoriser les échanges d'expérience en permettant à chaque pays d'exposer ses bonnes pratiques en la matière. Le Pacte PME est appelé à intervenir dans le cadre de l'atelier thématique consacré aux meilleurs programmes de soutien des PME identifiés en Europe.

Le Pacte PME est également mis en avant dans la quatrième partie des *Propositions françaises en vue du Small Business Act pour l'Europe* comme pilote du dispositif soutenant, au plan national, les initiatives collaboratives entre les PME et les grands comptes. Dans ce même rapport, la France – qui prendra le 1er juillet la présidence de l'Union européenne – se propose de soutenir l'élargissement de l'action du Pacte PME à l'ensemble de l'Europe, sur la base du volontariat des États membres, de leurs grands comptes et de leurs PME. Cette démarche a été amorcée en 2007 par l'organisation de rencontres [met] en Italie et aux Pays-Bas.

En savoir plus sur la [conférence](#) :

Lire les [Propositions françaises en vue du Small Business Act pour l'Europe](#)

À PROPOS DU PACTE PME

Lancé en partenariat entre OSEO et le Comité Richelieu, le Pacte PME est un dispositif qui permet de faciliter et renforcer les relations entre les PME innovantes et les grands comptes, publics et privés. Il se place à la croisée de trois objectifs :

- Augmenter leur chiffre d'affaires pour les PME innovantes
- Réussir l'innovation ouverte et développer la concurrence pour les grands comptes
- Renforcer la croissance et l'emploi

Pour ce faire, plusieurs outils sont mis à disposition des grands comptes signataires et des 2 005 PME inscrites à ce jour au Pacte PME : place de marché, programme « Passerelle », soutien juridique.

Outre la mise en relation dans le cadre du Pacte PME, OSEO propose également des financements adaptés aux besoins des PME innovantes (aide à l'innovation, financements de l'immatériel, mobilisation des créances...). Il s'agit de permettre une véritable mobilisation positive autour de l'innovation pour faciliter l'émergence des champions de demain. Une politique dont l'objectif est d'aider les PME françaises à potentiel de croissance à se développer et à conquérir des marchés internationaux.

Pour aller plus loin : www.pactepme.org

Pour connaître tous les dispositifs d'OSEO en faveur des PME : www.oseo.fr

Contacts Presse

Anne Longhini, chargée des relations presse Pacte PME, longhini@pactepme.org, 01 45 23 09 39

Sabina Cristova, attachée de presse OSEO, sabina.cristova@oseo.fr, 01 41 79 98 85